



Conseil économique et social

Distr. générale
14 janvier 2010
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Groupe de travail des stratégies et de l'examen

Quarante-sixième session

Genève, 12-15 avril 2010

Ordre du jour provisoire annoté de la quarante-sixième session

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 12 avril 2010, à 15 heures¹

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du rapport de la quarante-cinquième session du Groupe de travail.
3. Options envisageables pour réviser le Protocole de Göteborg².
4. Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.
5. Options envisageables pour réviser le Protocole relatif aux métaux lourds.
6. Questions diverses.
7. Adoption des décisions du Groupe de travail.

¹ Des procédures d'accréditation s'appliquent aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations. Ceux-ci sont priés de remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Web de la Convention (<http://www.unece.org/env/registration/lrtap.htm>) et de le renvoyer au secrétariat deux semaines au plus tard avant la réunion. Le jour de la réunion, les membres des délégations peuvent retirer leur plaquette d'identité auprès du Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, situé au portail de Pregny (14, avenue de la Paix). Un plan est disponible sur le site Web de la Convention <http://www.unece.org/env/registration/lrtap.htm>.

² Protocole de Göteborg de 1999 relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique.

II. Annotations

Point 1

Adoption de l'ordre du jour

Calendrier indicatif: Lundi 12 avril, 15 heures

Document: ECE/EB.AIR/WG.5/99

Point 2

Adoption du rapport de la quarante-cinquième session du Groupe de travail

Calendrier indicatif: Lundi 12 avril, après-midi

Document: ECE/EB.AIR/WG.5/98 (rapport de la quarante-cinquième session)

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen doit en principe adopter le rapport de sa quarante-cinquième session et examiner toute question connexe qui n'est pas prise en compte au titre d'un autre point de l'ordre du jour.

Point 3

Options envisageables pour réviser le Protocole de Göteborg

Calendrier indicatif: Lundi 12 avril, après-midi; mardi 13 avril, matin; mercredi 14 avril, après-midi

Documents: ECE/EB.AIR/WG.5/2010/1 (Options for revising the Gothenburg Protocol)
ECE/EB.AIR/WG.5/2010/2 (Integrated assessment modelling)
ECE/EB.AIR/WG.5/2010/3 (Draft annex I on critical loads and levels)
ECE/EB.AIR/WG.5/2010/4 (Reactive nitrogen) ECE/EB.AIR/WG.5/2010/5 (Draft annex IX on measures for the control of emissions of ammonia from agricultural sources)
ECE/EB.AIR/WG.5/2009/17 (Draft revised technical annex IV)
ECE/EB.AIR/WG.5/2009/18 (Draft revised technical annex V)
ECE/EB.AIR/WG.5/2009/19 (Draft revised technical annex VI)
ECE/EB.AIR/WG.5/2009/20 (Draft revised technical annex VIII)
ECE/EB.AIR/WG.5/2009/21 (Draft technical annex on total suspended particulates (TSP))
ECE/EB.AIR/WG.5/2009/22 (Draft technical annex on solvent content of products)

Le Groupe de travail poursuivra l'examen des options envisageables pour réviser le Protocole de Göteborg. Il demandera aux experts techniques des délégations de se réunir dans une salle séparée pour examiner le projet de texte révisé des annexes techniques, établi par le Groupe d'experts des questions technico-économiques et soumis au Groupe de travail à sa quarante-cinquième session en septembre 2009 (ECE/EB.AIR/WG.5/2009/17, ECE/EB.AIR/WG.5/2009/18, ECE/EB.AIR/WG.5/2009/19, ECE/EB.AIR/WG.5/2009/20, ECE/EB.AIR/WG.5/2009/21 et ECE/EB.AIR/WG.5/2009/22), ainsi que les projets de propositions de révision du document d'orientation relatif aux meilleures techniques disponibles. Dans chacun des projets de texte révisé des annexes techniques, sont

présentées trois options concernant les valeurs limites d'émission. Les experts techniques sont censés les examiner et proposer, dans la mesure du possible, l'une d'elles. Il leur sera demandé d'informer le Groupe de travail de l'état d'avancement de leurs travaux chaque jour de la session et de rendre compte de leurs conclusions une fois leurs travaux terminés.

Le Groupe de travail sera saisi d'un document de synthèse contenant un projet de texte modifié du Protocole, compte tenu de la proposition de projet de texte modifié figurant dans le document ECE/EB.AIR/WG.5/2009/4, des nouvelles propositions d'amendements présentées dans le document ECE/EB.AIR/WG.5/2009/16 ainsi que des observations et suggestions formulées au cours des débats de la quarante-cinquième session du Groupe de travail.

Le Président du Groupe de travail des effets souhaitera peut-être présenter les projets de propositions de son groupe, tels qu'ils figurent dans le rapport de la vingt-huitième session du groupe tenue en septembre 2009 (ECE/EB.AIR/WG.1/2009/2, par. 49, et projet de texte modifié de l'annexe I du Protocole de Göteborg (ECE/EB.AIR/WG.5/2009/3)). Le Groupe de travail est censé examiner et, si possible, approuver le projet de texte présenté dans ledit document.

Le Président de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée présentera les résultats de la trente-sixième réunion de cette équipe ainsi que les progrès accomplis en ce qui concerne les méthodes de définition des objectifs (ECE/EB.AIR/WG.5/2010/2). Le responsable du Centre pour les modèles d'évaluation intégrée présentera les progrès accomplis dans la mise au point du scénario de référence.

Les Coprésidents de l'Équipe spéciale de l'azote réactif présenteront l'état d'avancement des activités de cette Équipe spéciale (ECE/EB.AIR/WG.5/2010/4) et le projet de texte révisé de l'annexe IX du Protocole de Göteborg (ECE/EB.AIR/WG.5/2010/5). Le Groupe de travail est censé examiner le projet d'annexe.

Le Groupe de travail sera informé par le pays chef de file (Royaume-Uni) du Réseau d'experts des avantages et des instruments économiques de l'état d'avancement de la révision du document d'orientation sur les instruments économiques.

Point 4

Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale

Calendrier indicatif: Mardi 13 avril, après-midi

Document: ECE/EB.AIR/WG.5/2010/7 (Workshop to promote ratification of the Protocol on Heavy Metals, the Protocol on Persistent Organic Pollutants and the Gothenburg Protocol)

Le Groupe de travail souhaitera peut-être engager un débat sur les moyens de renforcer la mise en œuvre du Plan d'action pour les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et de faciliter la ratification des trois protocoles les plus récents se rapportant à la Convention. Il sera saisi des conclusions d'un atelier organisé conjointement par le Groupe d'experts des questions technico-économiques et l'Équipe spéciale des métaux lourds. Cet atelier, qui a bénéficié du concours financier de la France et de l'Allemagne, a été accueilli par la Fédération de Russie à Saint-Petersbourg en octobre 2009 (ECE/EB.AIR/WG.5/2010/7).

La délégation russe fera un exposé pour, d'une part, marquer le début du projet visant à faciliter la ratification et l'application des protocoles se rapportant à la Convention dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et, d'autre part, expliquer

les mesures que les trois pays partenaires (Biélorus, Fédération de Russie et Kazakhstan) entendent prendre pour ratifier les trois protocoles les plus récents et en faire respecter les dispositions.

Des informations seront également données sur la situation d'autres projets visant à aider les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) et d'Europe du Sud-Est à ratifier les protocoles les plus récents. Les délégations seront invitées à fournir des informations sur les mesures spécifiques prises aux fins de la mise en œuvre du Plan d'action.

Point 5

Options envisageables pour réviser le Protocole relatif aux métaux lourds

Calendrier indicatif: Mercredi 14 avril, matin; jeudi 15 avril, matin

Document: ECE/EB.AIR/WG.5/2010/6 (Options for revising the 1998 Protocol on Heavy Metals)

Conformément au mandat que lui a donné l'Organe exécutif à sa vingt-septième session en 2009, le Groupe de travail des stratégies et de l'examen est censé commencer les négociations en vue de finaliser les discussions concernant la révision du Protocole relatif aux métaux lourds et de présenter des projets de propositions en ce sens à l'Organe exécutif à sa vingt-neuvième session en 2011 (ECE/EB.AIR/99/Add.2). Un rapport intermédiaire sera présenté à l'Organe exécutif à sa vingt-huitième session en 2010.

Comme demandé par l'Organe exécutif, le Groupe de travail entamera les négociations sur la base des amendements au Protocole et à ses annexes I et IV, comme l'ont proposé certaines Parties au Protocole. Le Groupe de travail sera saisi d'un projet de document de travail sur les options envisageables pour réviser le Protocole relatif aux métaux lourds, proposé par plusieurs Parties au Protocole et établi par le secrétariat (ECE/EB.AIR/WG.5/2010/6).

Point 6

Questions diverses

Calendrier indicatif: Jeudi 15 avril, matin

Au moment de l'établissement du présent ordre du jour, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point.

Point 7

Adoption des décisions du Groupe de travail

Calendrier indicatif: Jeudi 15 avril, matin

Comme l'Organe exécutif l'a décidé à sa vingt-cinquième session, le Groupe de travail adoptera les décisions prises pendant la session. Le projet de rapport de la session, y compris le texte des décisions adoptées, sera mis au point par le Président en concertation avec le secrétariat après la session et sera affiché sur le site Web de la Convention. Le rapport sera présenté pour adoption à la quarante-septième session du Groupe de travail, en septembre 2010.